

CETA : « Un accord basé sur les meilleures pratiques européenne et canadienne »

Le CETA, l'accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada, a été adopté ce mardi 24 janvier par les députés de la commission du commerce international. L'ensemble du Parlement européen se prononcera sur le texte en février. Avant le vote, nous avons organisé une session de questions - réponses diffusée en direct sur notre page Facebook et sur Périoscope avec Artis Pabriks, député démocrate-chrétien letton en charge du dossier au Parlement.

Le CETA vise à stimuler les échanges de biens et de services ainsi que les flux d'investissement entre l'Union européenne et le Canada. À l'heure actuelle, le Canada représente déjà le deuxième plus grand partenaire commercial de l'Union européenne. Selon les estimations, les activités commerciales entre les deux parties pourraient augmenter de 20 % grâce à l'entrée en vigueur du CETA.

Après des années de négociations, le texte a été signé le 30 octobre 2016. Pour pouvoir entrer en vigueur, il doit maintenant être approuvé par l'ensemble du Parlement européen. Un vote en plénière est prévu pour février.

Répondant aux critiques des internautes concernant un manque de transparence autour des négociations menées, Artis Pabriks a rappelé que le texte était disponible en ligne et consultable depuis trois ans. « En Europe, nous avons des constitutions, des lois et des traités que cet accord ne pourra pas entraver », a-t-il expliqué aux internautes inquiets d'une gouvernance des États membres qui pourrait être réduite.

De nombreux abonnés ont estimé que cet accord serait surtout bénéfique aux grandes entreprises et aux multinationales. Pour Artis Pabriks, ce sont au contraire les petites et moyennes entreprises qui profiteront le plus des retombées positives du CETA.

Vous avez été nombreux à évoquer un éventuel affaiblissement des normes européennes relatives à l'environnement ou à l'alimentation. « Les Canadiens sont comme nous. Ils ont les mêmes attentes. Cet accord est basé sur les meilleures pratiques européenne et canadienne. Il aura des conséquences positives au Canada tout comme ici, en Europe », a souligné Artis Pabriks.

[Cliquez ici](#) pour visionner notre entretien avec Artis Pabriks, et abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre les prochaines sessions questions-réponses en direct.

En savoir plus

[Communiqué de presse autour de l'adoption du CETA par la commission du commerce international](#)

[La page d'Artis Pabriks \(PPE, Lettonie\)](#)

[L'intégralité de l'accord CETA](#)

[Informations de fond sur le CETA \(en anglais\)](#)



Le député Artis Pabriks a répondu en direct aux questions des internautes sur le CETA